



Éditorial

UN ÉTÉ RICHE EN ÉVÉNEMENTS

Au moment où sort cette 5^{ème} lettre de la mandature, la saison estivale touche à sa fin.

Le Festival Jazz and Cheese, du 11 au 14 juin, a tenu en haleine plus d'un millier d'auditeurs. Autour d'Eric Randu et de Béatrice Luche, des bénévoles se sont beaucoup investis pour assurer le succès de cette manifestation. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés. Ce succès est aussi le leur. Et les restaurateurs qui se sont associés pour la circonstance ont, ce faisant, créé un précédent qui laisse augurer des initiatives prometteuses pour l'avenir.

Le pèlerinage de Sainte-Anne reste un temps fort de la vie de notre village. Il a été présidé par Monseigneur Di Falco Leandri, évêque de Gap et d'Embrun le 26 juillet. 700 personnes environ y ont participé.

Le Festivols qui permet chaque année de vérifier les qualités aérologiques de Ceillac pour la pratique du parapente et la diversité des animations auxquelles le vent permet de donner vie et couleurs, a connu un succès mérité, avec une prestation nouvelle et appréciée des Aigles du Léman.

Depuis le 17 juillet, de 17 h à 19 h, dans la belle église de Sainte-Cécile vous pouvez découvrir l'exposition conçue par Jacqueline et Bernard Busser sur le thème général du bois.

Et chaque semaine, les Musicales du Jeudi proposent une prestation de très grande qualité dans l'église Saint-Sébastien. Marie-Noëlle Robin s'est une fois encore beaucoup investie dans la sélection des artistes pour offrir une programmation riche et variée.

UN BUDGET DIFFICILE

Mais, tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes, fût-on à Ceillac. Une fois encore, les dotations que l'État verse aux communes accusent une baisse importante (-20 000 €).

La réparation des conséquences de l'effondrement intervenu l'hiver dernier devant la chapelle Notre Dame de l'Assomption a mobilisé

beaucoup d'énergie pour parvenir à obtenir des financements extérieurs. Le plan de financement figure plus loin.

En l'absence des financements sollicités, le projet d'extension du cimetière est pour l'heure abandonné. Une gestion plus rigoureuse des espaces existants, les possibilités offertes par la création d'un columbarium et la mise en place d'un règlement définissant mieux les conditions à satisfaire pour y être enterré et la durée d'occupation des sépultures devraient permettre au cimetière actuel de répondre aux besoins pour les dix années à venir.

Aux péripéties liées au mode de dévolution des travaux d'isolation du village de Vacances et de mise aux normes des ascenseurs engagés par la précédente municipalité, vient s'ajouter un grave problème de financement. D'ordinaire, en application de la convention qui lie la Commune propriétaire à l'Association V.V.F., les travaux sont lancés après que, pour compléter les subventions acquises, un accord soit intervenu pour définir les conditions de prise en charge des annuités des emprunts à souscrire. Or, non seulement aucun accord n'a été négocié, mais les emprunts ont été réalisés par la Commune en mars 2014, alors que par des courriers de 2012 et 2013 l'Association V.V.F. avait attiré l'attention du Maire sur l'impossibilité devant laquelle elle se trouvait de les prendre en charge. C'est un "trou" de 42.000 € par an pendant 5 ans qui est ainsi creusé, dont la seule compensation représenterait une augmentation de 10 à 15 % des impôts locaux.

PROGRAMME BÂTIMENTAIRE

La réflexion se poursuit au sein du Conseil Municipal pour lancer un programme bâtimenaire qui reposera sur des choix difficiles : la Mairie demeure inaccessible aux personnes porteuses d'un handicap, le Plan Communal de Sauvegarde pose de sérieux problèmes pour sécuriser l'école à proximité immédiate du Cristillan, la Commune manque de logements sociaux ou simplement de logements destinés à l'habitat permanent. Or notre commune est riche d'un patrimoine important dont elle n'a pas les moyens d'assurer l'entretien et la rénovation. Il n'est pour s'en convaincre que de regarder le presbytère tomber en ruine ou le délabrement de l'ancienne laiterie, voire la Maison Chabrand,

classée parmi les Monuments historiques demeurée désespérément vide...

LOCAL JEUNES

Pour des raisons évidentes d'hygiène et de sécurité, j'ai pris la décision de fermer la Fuga, devenue au fil des ans un lieu d'excès en tous genres. Ce local ne répond en rien aux normes requises pour un établissement recevant du public. Par trois fois, j'ai demandé aux jeunes de présenter un projet d'organisation et des propositions d'aménagement : je les attends toujours... La municipalité reste à leur disposition pour les accompagner dans une démarche responsable et constructive.

PERSPECTIVES ENCOURAGEANTES

Mais il y a aussi, un certain nombre de clignotants qui donnent quelques espoirs.

VISTE

Après confirmation des demandes, la commune pourra procéder prochainement à la répartition des lots, en concertation avec les personnes intéressées. Comme déjà précisé, les lots seront attribués à celles et ceux ayant pour projet de créer un espace pour une activité artisanale établie ou à venir.

Afin que la vocation de cette zone soit respectée, un règlement sera adopté pour préciser les termes de la vente et donner la possibilité à la commune de récupérer tout terrain non utilisé ou dont la destination ne correspond pas à celle définie dans le règlement et l'acte de vente.

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Les travaux de remplacement de la canalisation d'adduction du Mélézet sont prévus le lundi 22 août, ces travaux étant destinés à éliminer les fuites présentes sur le tronçon concerné.

L'entreprise Bucci, retenue, après appel d'offres et analyse du bureau d'études Hydrétudes, devrait achever les travaux vers le 30 octobre (*tranche ferme du réseau principal de l'alimentation et tranche conditionnelle du Pied du Mélézet*).

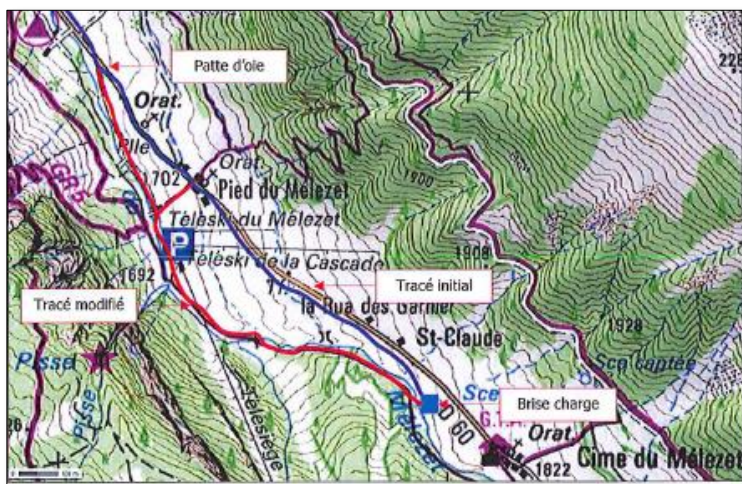
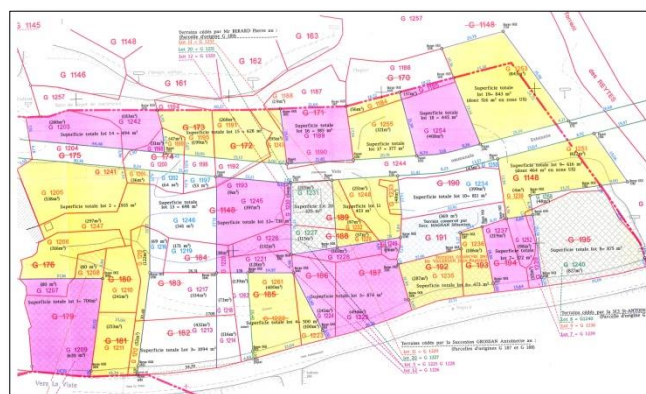
Les perturbations devraient être réduites puisque le parcours n'emprunte pas dans sa partie haute la route, avec donc un impact réduit au minimum pour les parcelles agricoles et, d'une façon générale, au niveau paysager.

Le coût global des travaux s'élève à 264.133 € ht. L'agence de l'eau y contribue pour 124.083 € et le département pour 74.449 €, ce qui implique un autofinancement inférieur à 30 % pour la Commune.

Un frémissement dans les projections qu'on peut faire sur les effectifs de l'école dans les 2 ou 3 ans à venir, les opportunités qui pourraient naître du nouveau contrat de Plan Etat-Région et les programmes européens, une dynamique soutenue des instances intercommunales et en particulier du Parc Naturel Régional du Queyras qui accueillera dans les semaines à venir sa nouvelle directrice, l'ouverture à la fin de l'année de la Maison du Ski de Fond, l'émergence d'un véritable projet culturel pour Ceillac, les financements à un niveau très satisfaisant des travaux de remplacement de la canalisation d'eau potable et de comblement de l'affaissement intervenu à proximité du monument aux morts ...

La fête de la Saint-Barthélémy et la Folie Bergère viendront clôturer la saison d'été. Nous vous y attendons nombreux.

Christian Grossan



BIBLIOTHÈQUE

Le Conseil Municipal réaffirme, le souhait de trouver un lieu d'échanges et de rencontres, destiné à toutes les générations, pouvant accueillir une bibliothèque qui ne se limiterait pas au simple prêt de livres.

Pour cela, un travail a été entrepris avec la Bibliothèque Départementale de Prêt qui, hormis l'accompagnement en termes de savoir-faire qu'elle peut proposer, peut mettre à disposition des livres avec un renouvellement régulier et la possibilité de prêts spécifiques sur demande.

Il reste à déterminer et à répartir le coût de fonctionnement de cette bibliothèque (*aménagement, matériel de gestion, animation...*) et à

établir un partenariat entre la Commune, porteuse du projet, l'Association des Amis de Ceillac qui vient de placer l'action culturelle au cœur de ses objectifs et le propriétaire du lieu retenu pour cette installation, s'il n'était pas communal.



Cette bibliothèque pourrait donc devenir un espace culturel à vocations multiples, un véritable lieu de vie, de transmission, de formation pour les Ceillaquins, les résidents secondaires et les touristes.

PATRIMOINE BÂTI

Parmi les édifices communaux nécessitant une totale réhabilitation, le presbytère est certainement celui auquel les Ceillaquins sont le plus attachés.

Un projet possible serait d'aménager au rez-de-chaussée un lieu public facilement modulable en cas de changement de destination et des logements au premier et au second étage dont un réservé, comme la loi l'exige, au prêtre de la paroisse.

Pour connaître les possibilités et les contraintes liées aux travaux de réhabilitation, un rendez-vous a été demandé avec le nouvel Architecte des Bâtiments de France qui vient d'être nommé dans le département en remplacement de M. Grandvoinet.

Dès que ces contraintes seront connues, une étude sera lancée pour arrêter le projet qui sera soumis aux différents financeurs.

BÂTIMENT D'ACCUEIL DE SKI DE FOND



Les travaux du bâtiment d'accueil de fond poursuivent leur cours. Le second œuvre est d'ores et déjà bien avancé et l'ouverture de l'édifice est confirmée pour l'hiver.

La commune réfléchit toujours pour une utilisation optimisée de ce lieu hors saison hivernale. Cette maison pourrait servir, par exemple, pour les Temps d'Activités Péri-éducatives, les initiatives estivales, la vie associative...

SITE

La municipalité a souhaité fusionner les 2 sites existants sur la vallée, ceillac.org, site officiel de la mairie, à l'arrêt depuis plusieurs années, et ceillac.com qui bénéficie d'une excellente visibilité et d'une notoriété (*un million de visiteurs/an*) mais dont l'interface est vieillissante.

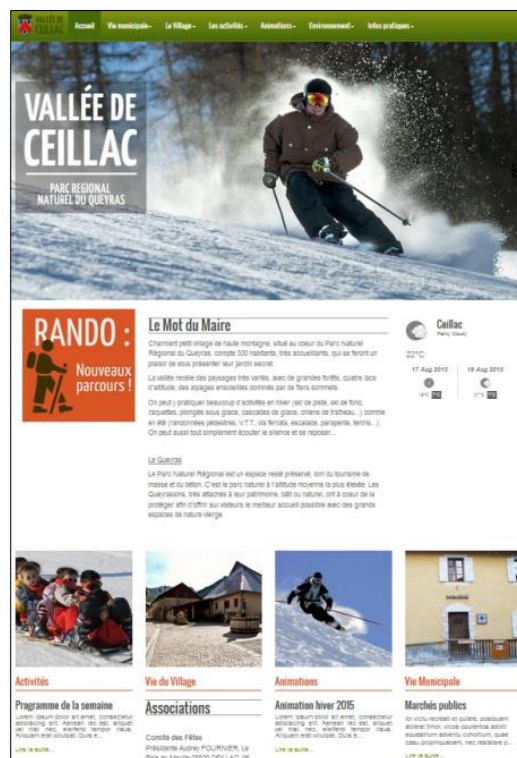
Cette fusion permettra :

- de conserver un bon référencement sur les sites de recherche qui ne proposeront plus que les sites compatibles avec les différents types de terminaux (*smartphone, tablettes, portables...*) ;
- de proposer, en temps réel, une information la plus complète possible sur les actes de la vie municipale.

Un nouveau site est donc en construction. Il proposera les informations propres à la mairie (*comptes-rendus, démarches administratives, urbanisme, marchés publics...*) ainsi que les renseignements d'ordre touristique (*activités, hébergements, animations...*), un volet patrimoine naturel (*faune, flore, histoire...*) et des informations relatives à la vie du village (*nouvelles, école, associations...*).

Si l'architecture a été arrêtée, il reste encore d'importantes retouches d'ordre graphique à effectuer et il faut maintenant terminer la création des pages, parfois ex nihilo, parfois avec des contenus déjà existants.

C'est un travail long et fastidieux mais le site devrait être à peu près finalisé en fin d'année.



MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES



Depuis longtemps, la commune cherche une solution pour pouvoir accueillir les jeunes enfants Ceillaquins trop jeunes pour être scolarisés, le partenariat existant actuellement avec V.V.F. ne répondant que partiellement aux attentes des familles (*ouverture saisonnière*).

La création d'une Maison d'Assistants Maternelles semble être la meilleure si ce n'est l'unique solution pour répondre à cette demande.

Aussi la commune, après avoir trouvé un lieu adéquat, va-t-elle pouvoir proposer un local aménagé et agréé à une ou deux assistantes maternelles qui pourront pérenniser leur activité avec l'accueil complémentaire des enfants de touristes.

Cette solution n'entraîne pas de dépense supplémentaire pour la commune. Elle apporte un nouveau service attendu depuis longtemps qui facilitera l'organisation de la vie professionnelle des familles.

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Une évaluation a été menée durant l'année scolaire 2014-2015 pour analyser les bénéfices de cette organisation pour les enfants et les intervenants. Le travail d'élaboration du projet éducatif de territoire (*PEdT*) est en cours de réalisation avec les membres de la communauté éducative et la municipalité.

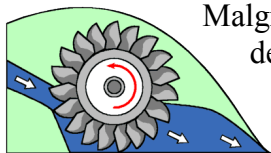
Le Conseil d'école s'est prononcé favorablement à la poursuite de cette expérimentation lors de sa réunion du 25 mars dernier et a demandé que le

jeudi après-midi soit maintenu pour les T.A.P. Il a aussi demandé que soit examinée la possibilité de programmer un cycle natation lors de la période 3.

La commune a entériné cette proposition qui a été acceptée par l'inspection Académique.

Les dépenses s'élèvent pour cette année à 20.000 € environ avec une subvention de la C.A.F. de moins de 2.000 €.

SIVU CRISTILLAN



Malgré un déficit important des précipitations pour les 8 premiers mois de l'année, la commune devrait pouvoir recevoir 90.000 € de recettes d'exploitation, inscrites au budget ; comme l'an passé, cela représente une ressource très importante pour la Commune.

SENTIERS

Les réfections des sentiers de la Cula, du col Sud du Cristillan, du col Albert et du premier tronçon du sentier de lac Miroir ont été vivement appréciées par les adeptes de la randonnée.

A l'automne, c'est la partie la plus abîmée du lac Miroir qui fera l'objet de travaux conséquents avec un éventuel retraçage de l'itinéraire entre la passerelle et le torrent de la Pisse.

Ces travaux réalisés dans le cadre du P.D.I.P.R. (*Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées*) bénéficient de l'aide du département (50 %) et de la région (30 %).

TABLE D'ORIENTATION TÊTE DE FAVIÈRE

La situation du poste optique de la tête de Favière (*Girardin*) lui confère un point de vue panoramique exceptionnel. C'est pourquoi, il y a déjà plusieurs années, l'idée avait été retenue d'y installer une table d'orientation, celle-ci devant résister aux conditions climatiques difficiles liées à son altitude et devant s'intégrer au mieux au cadre existant.

Après étude réalisée avec l'entreprise Pic et Bois, il a été décidé d'opter pour une forme en 2 demi-cercles avec une base maçonnée qui sera

réalisée par Montagne Multi Travaux en septembre après hélicoptage des matériaux et du matériel nécessaires.

Les panneaux seront réalisés dans un matériau spécial et durable à partir de photos panoramiques sur 360°. La pose de ces panneaux interviendra quant à elle vers la Toussaint.

La Fondation du Patrimoine contribue au financement de cette réalisation à hauteur de 60 %.



PARAPENTE



Dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Développement des Activités Physiques de Pleine Nature, l'Ecole de Parapente du Queyras (*Association Tête en l'Air*) qui exerce actuellement son activité à Ceillac a émis le souhait que soient réalisés différents aménagements :

- captage d'une source au décollage ;
- création de toilettes sèches ;
- ensemencement des zones de décollage, d'atterrissage et de pliage ;
- aménagement d'un parking à l'atterrissage.

Il semblerait que ces travaux soient éligibles aux subventions de la Région et du Département dans le cadre du Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires, s'ils sont portés par la Commune.

Le Conseil Municipal, considérant l'intérêt que suscite le site de parapente de Ceillac pour ses qualités aérologiques et l'accessibilité des aires d'envol et son impact sur la fréquentation de la commune, est disposée à assurer la maîtrise d'ouvrage des aménagements demandés sur la base du projet qui sera élaboré avec le prestataire. Il sollicitera le concours financier de la Région et de l'Etat au taux maximum. L'autofinancement

complémentaire des subventions sera assuré par la Commune, vraisemblablement au moyen d'un prêt, dont le remboursement des annuités sera essentiellement assuré par une redevance recouvrée auprès du prestataire. L'entretien des ouvrages fera l'objet d'une convention entre la Commune et le prestataire.

CIMETIÈRE

Une consultation est en cours en vue de construire un columbarium et d'augmenter la surface utilisable au nord-est de l'église.

Par ailleurs, le portail d'entrée et l'allée centrale qui conduit à l'église feront l'objet de travaux de consolidation et d'accessibilité.



SÉCURISATION ~ MOBILITÉ DOUCE



Avec l'aide du département, technique et financière, un programme d'équipements de sécurisation a été mis en place sur certaines routes de la Commune. Ils ont pour objectif de réduire la vitesse excessive de circulation sur des voies utilisées par différents usagers, piétons, cyclistes, véhicules à moteur...

Les visiteurs ont apprécié cette initiative conforme à la vocation d'« accueil familial » du village.

Les navettes mises en place ces dernières années connaissent un réel succès. Elles permettent de relier

Ceillac aux autres villages du Queyras, d'une part, et de desservir le fond de la vallée du Mélézet. Cette démarche s'inscrit dans le plan Climat-Energie du P.N.R.Q. et est prise en charge par la Communauté de Communes.

DIVERS

SENTIER DÉCOUVERTE

Un sentier de découverte a été aménagé au-dessus du lieu-dit Rouit. Il a été conçu par Jean-Baptiste Portier. D'un accès facile (70 m de dénivelé au total), il permettra au plus grand nombre de recueillir à l'aide de panneaux explicatifs des informations sur les paysages, la géologie, la faune et la flore de la vallée.

Le coût global (conception, panneaux, mise en place...) est légèrement supérieur à 2.000 €.

PHOTOS VILLAGE

Ce sont environ 25 photos grand format qui ont été mises en place dans le village. Outre l'aspect décoratif avec un habillage des murs, elles offrent aux visiteurs une vue élargie de la vallée avec ses atouts que sont les lacs, la faune et la flore. Elles sont aussi une opportunité pour montrer les autres saisons à Ceillac et inciter les visiteurs à mieux découvrir le village.

TABLES DE PIQUE-NIQUE

Six tables de pique-nique ont été installées (Chaurionde, Bois Noir, Cascade, Clôt des Oiseaux). Cette action sera poursuivie et de nouveaux bancs de repos seront placés dans le village et à proximité. C'est une contribution à la qualité d'accueil du village.

GARAGES VÉLOS

6 garages pour vélos ont été installés au village près des campings et en fond de vallée. Il sera donc possible pour les visiteurs, campeurs ou autres, de laisser leur vélo au village à un emplacement dédié et sécurisé et aux randonneurs de laisser leur vélo au point de départ de randonnées.

A signaler que le magasin la Rosace loue désormais des V.T.T. électriques qui offrent désormais des performances étonnantes en termes de poids, d'autonomie et d'assistance. Si beaucoup de clients découvrent encore, avec satisfaction, les possibilités de ces matériels, il y a fort à parier que cette activité va se développer, ce que la commune ne peut qu'encourager.

POMPIERS

Nombreux furent les Ceillaquins à répondre à l'invitation des Pompiers de Ceillac pour fêter la Sainte-Barbe décalée au centre de secours le 20 juin dernier.

L'ensemble des intervenants, Pascal Fournier, chef de centre, Marcel Cannat, président du S.D.I.S., Pierre Collier, chef du groupement nord et Christian Grossan, ont dit leur satisfaction d'avoir sur Ceillac une équipe opérationnelle et compétente qui peut assurer les missions de premier secours qui lui sont assignées.

Après remise des diplômes pour Céline Bertrand (*Premiers Secours en Équipe 1 et 2*) et Jean-Marie Brard (*PSE1 et 2 et Top Div - opérations diverses*), un hommage particulier a été rendu à Sébastien

Meissimilly (*médaille d'honneur vermeille des pompiers ~ nomination au grade honoraire de lieutenant*) et à Bernard Vallérian (*31 ans de service ~ nomination au grade de sergent honoraire*) qui ont chacun consacré de très nombreuses années au service de la population ...

L'équipe de Ceillac, à qui on peut témoigner une reconnaissance forte pour son engagement, se compose de 9 volontaires. Si elle est à même de mener à bien les missions de premiers secours, elle n'est théoriquement pas opérationnelle pour partir sur un incendie, les dernières recrues n'ayant pas encore pu suivre la formation spécifique. Cela souligne le besoin de recrutement de nouveaux volontaires, possible dès l'âge de 16 ans.

TROU

Les travaux pour combler le trou sont désormais achevés. Le revêtement sera effectué lorsque les matériaux de comblement seront stabilisés.

Le coût global des travaux s'élève à 50.000 €. Ils sont subventionnés à 80 % par l'État, le Conseil Départemental et la réserve parlementaire de la Sénatrice des Hautes-Alpes, Patricia Mohret-Richaud. Il reste donc à la charge de la Commune une somme d'environ 10.000 €.



AIRE de LOISIRS

Dans la perspective des projets financés au titre des programmes européens, dans le cadre des Espaces Valléens, la Commune a présenté deux projets : l'un vise à l'aménagement d'une aire de loisirs comprenant en particulier un plan d'eau, l'autre à faire de Ceillac un centre d'entraînement privilégié pour le biathlon, avec la création d'un parcours stabilisé et d'un pas de tir au Clôt des Oiseaux.

FOLIE BERGÈRE

Les samedi et dimanche 26 et 27 septembre se déroulera la deuxième édition de la Folie Bergère. On ne peut que souhaiter pour cette initiative une météo favorable qui a certainement concouru au succès de l'an passé.

Si la Foire aux Agnelles reste et doit rester le point d'orgue de ce weekend, la mise en place d'animations avec une thématique agricole forte est de nature à favoriser la venue d'un public élargi.

Le programme établi est riche et couvrira les 2 jours entiers :

Samedi

- descente des alpages des troupeaux
- concert de cloches à Saint-Sébastien
- apéritif agricole

- démonstration de débardage à cheval
- concours de bûcherons
- balades avec les ânes (*enfants*)
- spectacle de voltige à cheval
- remise des prix du concours de bûcherons
- apéritif avec produits locaux
- visite de la ferme de Pra Chiriou
- méchoui de la Saint-Michel
(*par une équipe de 2 restaurateurs du village*)

Dimanche

- Foire aux Agnelles (*vente - expo*)
- démonstration de maréchalerie (*uniquement matin*)
- démonstration de chiens de conduite
- marché forains
- atelier sculpture : démonstration/atelier
- démonstration bourrelier
- remise des prix du concours Agnelles (*12 h*)
- débardage à cheval
- présentation des équidés
- apéritif avec inauguration fontaine Sarret



Merci à Monique Eymard, à Roger Favier et à tous ceux qui les ont aidés pour la création de cet espace d'accueil.